

L'Honorable Mary Ng L'Honorable Chrystia Freeland L'Honorable Francois-Philippe Champagne L'Honorable Marie-Claude Bibeau

Le 21 septembre 2020

Objet : Il est temps que l'Équipe Canada termine la tâche entreprise avec l'Union européenne pour enfin concrétiser les promesses de l'AECG

Mesdames les ministres Ng, Freeland et Bibeau et monsieur le ministre Champagne,

La date du 21 septembre marque le troisième anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG), et les exportateurs de produits agroalimentaires demeurent très préoccupés par le fait que l'UE ne respecte pas l'esprit de son engagement au moment où les négociations de cet accord ont été conclues.

La nécessité de résoudre les enjeux en suspens ne pourrait pas être plus urgente, d'autant plus que le gouvernement fédéral s'efforce de combattre la propagation de la COVID-19 tout en protégeant l'économie. À titre de nation exportatrice, les étapes menant à la reprise ne peuvent qu'être franchies avec succès que si les principales voies commerciales sont débloquées. Il n'y a pas de meilleure illustration de cette urgence que l'échec de l'AECG à procurer le réel et commercialement viable accès aux marchés qui avait été promis au Canada.

En 2017, lorsque l'Accord est entré en vigueur, on promettait au secteur agroalimentaire canadien un accès transformé à l'UE, laquelle représente un marché à haute valeur ajoutée de 500 millions d'habitants. L'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires devait accroître les exportations canadiennes de près de 1,5 milliard \$ annuellement. L'AECG comportait en outre des engagements de collaboration visant à discuter d'un certain nombre de questions non tarifaires associées à des barrières techniques notamment en matière de commerce, de mesures sanitaires et phytosanitaires, de coopération règlementaire, de procédures reliées aux règles d'origine, de biotechnologie et de subventions causant des préjudices commerciaux.

L'AECG est en vigueur depuis trois ans sans avoir livré ses promesses aux exportateurs canadiens de l'agroalimentaire. Une situation qui est due au maintien par la Commission européenne et les États membres de l'UE de toute une série de barrières et de l'imposition de nouvelles ou du refus de réduire des barrières qui devaient être abaissées ou éliminées dans le cadre de l'AECG. Nos exportations de produits agroalimentaires vers l'UE devraient être beaucoup plus élevées. Ces inégalités commerciales ont un impact direct sur les agriculteurs et les fabricants d'aliments du Canada, et plus particulièrement dans les domaines suivants :

- Dans le cas des producteurs de porcs et de bovins de boucherie, les contraintes portent sur le fait que l'UE ne reconnaît pas l'efficacité de nos méthodes de transformation des viandes;

- Dans le cas du canola, les pratiques des producteurs en matière d'agriculture durable doivent encore être reconnues, malgré quatre années de travail assidu et d'engagements majeurs auprès des représentants de l'UE;
- Dans le cas des producteurs de grains, les demandes pour des processus prévisibles et scientifiquement fondés en matière de tolérance à l'importation pour les produits phytosanitaires demeurent en grande partie sans réponse;
- Dans le cas des fabricants d'aliments, les subventions à la production du sucre ainsi que les subventions faussant les échanges en UE rendent nos exportations de produits contenant du sucre peu attrayantes en matière de prix;
- En Italie, l'étiquetage obligatoire du pays d'origine pour les pâtes alimentaires a un effet discriminant sur les exportations canadiennes de blé. Cette mesure est hors de tout doute contraire aux engagements de l'UE dans le cadre de l'AECG et de la législation de l'UE; elle constitue par ailleurs un danger de précédent pour d'autres produits ou régions.

Globalement, depuis que l'AECG est entré en vigueur, il y a eu en fait détérioration de l'équilibre commercial au sein du secteur agroalimentaire entre le Canada et l'UE. Si ces barrières commerciales ne sont pas réglées, il est très risqué qu'elles se reproduisent pour d'autres types de produits et de la part d'autres pays, à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE. Le fait de ne pas mettre en œuvre cette entente pleinement constitue une invitation pour les autres pays à ne pas respecter leurs propres engagements commerciaux à l'égard de notre pays.

Tout cela n'augure pas bien dans un monde de plus en plus marqué par le protectionnisme insidieux et l'irrespect évident des règles commerciales. Nous reconnaissons que vous avez tous fréquemment soulevé ces points auprès de vos homologues de l'UE depuis que votre gouvernement est au pouvoir. Cependant, afin que le secteur agroalimentaire puisse pleinement participer à la reprise économique du pays, nous estimons que le Canada se doit d'intervenir maintenant avec vigueur, surtout en raison des nouvelles politiques agricoles et alimentaires de l'UE, telle que la stratégie « De la ferme à la table », qui risquent d'exacerber les barrières existantes et en créer peut-être d'autres susceptibles d'être encore plus nuisibles aux exportateurs canadiens. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser l'UE compromettre la reprise de l'économie canadienne.

C'est pourquoi nous croyons que le gouvernement fédéral devrait immédiatement recourir au concept de l'Équipe Canada en vue de résoudre le manque de respect démontré par l'UE en ne se conformant pas à l'esprit de l'AECG. Une telle approche a permis d'obtenir de très bons résultats dans le cas de l'ACEUM et a permis d'éliminer à deux reprises des tarifs américains sur des produits canadiens, sans compter les litiges qui ont menacé l'AECG lui-même il y a quelques années à peine.

Nous estimons que le concept de l'Équipe Canada aidera à transmettre à l'UE la nécessité de respecter l'esprit de l'AECG, ce traité qui devait être la norme de référence du commerce du 21° siècle. De plus, cette entente avait été citée en exemple en raison de son potentiel à créer des conditions gagnantes pour les deux parties, qui auraient pu être négociées et procurer des avantages mutuels à ces dernières. Plus que jamais, nous avons besoin que le Canada et l'UE démontrent à tous que le commerce libre et ouvert est vital pour la reprise de l'économie mondiale et que le protectionnisme sera toxique et compromettra ces efforts. Le temps est venu pour le Canada de se montrer percutant et de chercher à résoudre ces enjeux qui continuent de nuire à l'accès du Canada aux marchés de l'UE, prévu dans le cadre de l'AECG.

Nous vous remercions une fois de plus du soutien accordé à notre secteur et nous espérons travailler de concert avec vous afin que l'économie canadienne du Canada axée sur les exportations soit pleinement en mesure de tirer profit d'un accès aux marchés mondiaux, ce qui est indispensable pour récupérer de la pandémie de COVID-19 et en sortir plus fort que jamais.

Salutations cordiales,

Dan Darling, président de l'ACCA